Lâ??antisémitisme à la faculté de droit de Paris avant 1939

Description

Les images et documents dâ??archives en lien avec cet article sont exposés dans la galerie La â??vieille maison du Panthéonâ?? à lâ??orée de la guerre

TéIécharger

AprÃ"s lâ??émancipation des juifs sous la Révolution, les premiers étudiants juifs en droit sont probablement les descendants des « juifs du pape » du Comtat Venaissin qui se sont inscrits à la faculté de droit dâ??Aix entre 1811 et 1830. Les plus connus sont Isaac Adolphe Crémieux (1796â??1880), avocat à Nîmes en 1817 aprÃ"s des études à Aix débutées en 1815, puis avocat aux Conseils, député et ministre (1848 et 1870), IsraëI Bedarride (1798â??1869), qui devint avocat à Montpellier (1824) et b¢tonnier de lâ??Ordre dans cette ville, Jassuda Bedarride (1804â??1882), avocat à Aix (1825) puis maire de cette ville (1848â??1849). Câ??est probablement sous le Second Empire quâ??arrivent à la faculté de droit de Paris les premiers étudiants juifs issus de familles de lâ??Est comme du Midi de la France. Ã?mile Worms (1838â??1918) soutient sa thà se de droit à Paris en 1863 (sur la cession de crÃ@ance et lâ??endossement) avant de devenir agrÃ@gÃ@ (1867) et dâ??être affectÃ@ Ã Rennes. Charles Lyonâ??Caen (1843â??1945), dont la famille établie à Metz au xviiie siÃ"cle sâ??est déplacée à Paris (son pÃ"re était marchand tailleur), sâ??inscrit à la faculté de droit en 1862 et devient docteur en droit en 1866 avec une thÃ"se sur les partages dâ??ascendants sous la présidence dâ??Auguste Valette. Ã?liacin Naquet (1843â??1921), issu dâ??une famille de Carpentras (son frÃ"re aîné Alfred, médecin, a été lâ??initiateur de la loi de rétablissement du divorce en 1884), aprÃ"s avoir commencé ses études à Aix vient faire son doctorat A Paris en 1869 (sur lâ??action paulienne), devient professeur de droit A Aix avant de passer dans la magistrature. Léon Féder (1848â??1901, émigré roumain, naturalisé français en 1875), soutenant sa thÃ"se en 1877 sur la corréalité en droit romain aprÃ"s avoir obtenu le Prix Frémont accompagné dâ??une bourse, est, aprÃ"s lâ??agrégation, professeur à la faculté de droit de Douai dont il devient doyen de 1893 Ã 1896. RaphaëI Crémieux (1863â??1948) est avocat à Paris en 1885 aprÃ"s sa licence en droit.

En 1888, câ??est Emmanuel Lévy (1871â??1944) qui débute ses études de droit à Paris, où il soutient sa thÃ"se en 1896, est chargé de conférences à la faculté parisienne avant de partir pour la faculté dâ??Alger (où il fait lâ??objet dâ??une violente campagne antisémite), puis pour celles de Toulouse et dâ??Aix et, aprÃ"s sa réussite à lâ??agrégation en 1901, à Lyon. Au début des années 1890, juste avant lâ??affaire Dreyfus, Henri Lévy-Ullmann, fils dâ??un négociant du Sentier, fait ses études à la faculté de droit de Paris, obtient une bourse pour préparer sa thÃ"se soutenue en 1895 et, aprÃ"s avoir été agrégé de droit privé, devient professeur à Montpellier, Lille puis à Paris en 1919. A-t-il rencontré Léon Blum qui fait ses trois années de licence de 1891 à 1893, aprÃ"s avoir démissionné de lâ??Ã?cole normale supérieure ou Emmanuel Lévy, docteur en droit de la faculté parisienne en 1896, puis chargé de cours à Alger (où il est en butte à des manifestations

dâ??antisémitisme), agrégé et professeur à Lyon, et qui échoua en 1914 face à Demogue pour une place dâ??agrégé Ã Paris ?

Il nâ??y a en tout cas pas de trace connue de manifestation dâ??antisémitisme à la faculté de droit de Paris avant lâ??affaire Dreyfus. De maniÃ"re surprenante, celle-ci, qui débute en 1894 par la condamnation du capitaine A la peine de dA©portation perpA©tuelle, suscite peu de réactions publiques de la part des professeurs de la faculté de droit de Paris. Il est vrai que la majorité des avocats sont alors antidreyfusards (plusieurs des avocats dâ??Esterhazy ou des leaders nationalistes sont issus de la faculté de droit de Paris) et que la campagne pour la révision du procÃ"s de Dreyfus est menée par des intellectuels qui pour la plupart nâ??ont pas de formation juridique. Deux des frÃ"res Reinach, trÃ"s actifs dans le soutien à Dreyfus, sont passés par la faculté de droit de Paris. Joseph Reinach est licencié en droit en 1877, avocat et journaliste : Théodore Reinach est docteur en droit de la faculté de droit de Paris avec une thÅ se en 1885 sur lâ?? à tat de sià ge et les institutions de salut public à Rome, en France et dans les Iégislations étrangÃ"res. Parmi les professeurs, Jules-Louis LéveilIé, professeur de droit criminel et dA©putA© de Paris (1893â??1898), se prononce A plusieurs reprises contre Dreyfus, de mÃame que Paul Beauregard et Marc Sauzet. Dreyfus est tout de mÃame défendu, en dehors de la faculté de droit de Paris, par les professeurs de la faculté de droit de Lille Léon Féder et Albert Wahl : ce dernier secrétaire local de la Ligue des droits de lâ??homme en butte à des attaques antisémites dans son université. Le chartiste Paul Viollet (1840â??1914), bibliothécaire de la faculté de droit de Paris et historien du droit, sâ??engage clairement dans le combat en faveur de Dreyfus. Parmi les fondateurs de la Ligue des droits de lâ??homme, Ernest Tarbouriech (1865â??1911) est docteur de la faculté de droit de Paris. Adhémar Esmein (1848â??1913), titulaire de la chaire dâ??histoire du droit à Paris depuis 1891 et pionnier dans lâ??enseignement du droit constitutionnel ne se prononce pas publiquement, mais il est trÃ"s probable que ce républicain catholique qui nâ??a pas caché avoir des collÃ"ques amis dans toutes les confessions soit plus proche des drevfusards que des antidreyfusards.

Il nâ??y a pas non plus de témoignage direct dâ??une prise de position de Charles Lyon-Caen, premier professeur juif à la faculté de droit de Paris. Il est affecté trÃ"s jeune comme agrégé Ã Paris (1872) et y enseigne dâ??abord le droit romain avec une titularisation en 1880â??1881 dans une chaire de cette discipline. Il se spécialise ensuite dans le droit commercial, dans le droit maritime et dans le droit international privé, obtenant une chaire de droit commercial en 1892 et travaillant à la rédaction de manuels avec Louis Renault, professeur de droit international, lui aussi spécialiste de droit commercial. La carriÃ"re scientifique et universitaire de Charles Lyon-Caen est un grand succÃ's, couronné par son élection à lâ??Académie des sciences morales et politiques en 1893. En novembre 1906, le doyen Ernest Glasson démissionne de ses fonctions pour des raisons de santé et Charles Lyon-Caen se présente comme candidat dans une procédure où lâ??assemblée des professeurs (incluant les jeunes agrégés, soit une quarantaine dâ??enseignants) de la faculté de droit propose deux noms (avec un premier et un second rang) au ministre de lâ??Instruction publique, qui choisit toujours le nom arrivé en tÃate. Charles Lyon-Caen obtient le plus grand nombre de voix (23 sur 42 votants et 41 suffrages exprimés), mais un grand nombre de professeurs (17) votent pour lâ??administrativiste Henry Berthélemy. Si aucune source nâ??est Ià pour lâ??attester, quelques mois aprÃ"s lâ??arrÃat des Chambres réunies qui a mis fin à lâ??affaire Dreyfus, au motif que rien ne restait debout du dossier dâ??accusation contre

Dreyfus, une interprétation possible de cette élection difficile est quâ??elle est la traduction des réticences dâ??une partie du corps professoral à lâ??idée quâ??un juif soit doyen de la faculté de droit.

Le premier mandat de trois ans de Charles Lyon-Caen se déroule sans événement marquant, sinon les difficultés dâ??Albert Wahl à obtenir un poste dâ??agrégé (1907), puis une titularisation sur une chaire de droit civil à Paris (1909). Personne ne peut ignorer quâ??Albert Wahl est juif et quâ??il a été en butte à des manifestations dâ??antisémitisme au sein de la faculté de Lille. Il est soutenu par Esmein comme « franc républicain », mais une majorité de professeurs lui préfÃ"re Albert Tissier, qui obtient une chaire avant lui. En 1910, Wahl est chahuté par des étudiants et injurié, probablement par des Camelots du roi, le mouvement fondé en 1908 qui soutient lâ??*Action française* de Maurras. Le vice-recteur Louis Liard relÃ"ve dâ??ailleurs, dans le dossier de carriÃ"re de Wahl conservé aux Archives nationales, le caractÃ"re antisémite de ces chahuts.

En novembre 1909, le scrutin pour un deuxiÃ"me mandat de doyen de Charles Lyon-Caen donne lieu à une majorité de votes blancs (21) par rapport à ceux soutenant le doyen (19). Charles Lyon-Caen est à nouveau désigné comme doyen, mais à peine un mois plus tard des désordres » secouent la faculté de droit et une campagne antisémite dénonce le conseiller juif des banquiers » (Charles Lyon-Caen fait partie du comité juridique de la Banque de France). Une réunion officieuse de 35 professeurs, 2 professeurs adjoints et 4 agrégés, sans la présence du doyen, sâ??inquiÃ"te de manifestations violentes qui sâ??appuient sur la divulgation des votes défavorables à Charles Lyon-Caen. Suite à cette marque de défiance de la part de ses collÃ"gues et à la fermeture de la faculté jusquâ??au 2 janvier 1910 pour éviter la propagation des troubles, Charles Lyon-Caen décide de démissionner de ses fonctions décanales en février 1910. Lâ??élection pour lui succéder de lâ??économiste protestant Paul CauwÃ"s est censée ramener lâ??apaisement en taisant cet épisode de poussée antisémite parmi les étudiants. Un journal républicain comme La vie de Paris (1909, p. 512â??514) sâ??inquiÃ"te de cette capitulation devant les Camelots du roi.

AprÃ"s la PremiÃ"re Guerre mondiale, la faculté de droit accueille de nouveaux professeurs juifs : Henri Lévy-Ullmann, Albert Aftalion, William Oualid, René Cassin, Henri Lévy-Bruhl, Roger Picard. Au sein de lâ??assemblée des professeurs nâ??affleure aucune remarque antisémite. Lâ??idée que Lévy-Bruhl puisse enseigner le droit canonique aurait suscité des réactions défavorables. Sâ??agissant de René Cassin, professeur de droit civil à Lille depuis 1920 et qui sâ??est fait connaître par son action en faveur des mutilés de guerre, les professeurs de la faculté de droit de Paris se montrent au début peu favorables à lâ??initiative du Gouvernement qui a créé un poste dâ??agrégé pour lui. Les professeurs parisiens préfÃ"rent faire valoir lâ??ancienneté dâ??André Rouast. Il nâ??est pas impossible que des préjugés antisémites aient tenu une place dans cette réticence initiale, même si un compromis est trouvé assez vite pour que René Cassin soit « chargé des fonctions dâ??agrégé » avant de devenir pleinement professeur à Paris en 1929.

Concernant les étudiants, la puissance des Camelots du roi et des ligues nationalistes (notamment les Phalanges Universitaires des Jeunesses patriotes revendiquant 250 adhérents) se manifeste au grand jour lors des « affaires » Scelle (1925) et Jèze (1936) qui conduisent à des occupations violentes des locaux de la faculté, à des interventions de la police et à des

divisions au sein des professeurs comme des étudiants. Si lâ??antisémitisme nâ??est pas au centre de ces affaires, il affleure à travers les critiques adressées par les Camelots du roi aux deux professeurs lors de ces incidents. Lâ??affaire Scelle prend place en 1925. Alors quâ??il est professeur de droit international à Dijon, Georges Scelle devient directeur de cabinet du ministre du Travail du gouvernement du Cartel des gauches qui cherche à lâ??imposer comme chargé de cours à la faculté de droit de Paris. Les Camelots du roi sâ??opposent à son cours et sous la direction de Georges Calzant, ancien étudiant en droit, sâ??enferment dans le bâtiment de la place du Panthéon, ce qui provoque lâ??intervention de la police et la fermeture pendant un temps de la faculté. Il se trouve que Georges Scelle sâ??est aussi déclaré favorable à la formation dâ??un foyer juif en Palestine. La Ligue dâ??action universitaire républicaine et socialiste (LAURS), qui sâ??oppose aux Camelots du roi lors de lâ??affaire Scelle, a parmi ses jeunes leaders Pierre MendÃ"s-France, étudiant à la faculté de droit de 1923 à 1926. Sous Vichy, Georges Calzant écrit des articles antisémites; de son cÃ'té, tout au long de sa carriÃ"re politique, qui commence comme député en 1936, MendÃ"s-France est en butte à des attaques antisémites.

Lâ??affaire JÃ"ze intervient elle en 1936. Gaston JÃ"ze, professeur de droit administratif à la faculté, fait partie (avec Gidel) des professeurs de droit qui ont signé un appel publié par le journal Le Temps en avril 1933 pour protester contre les persécutions antisémites des nazis et il a soutenu en 1935 la LICA contre lâ??antisémitisme quâ??il qualifie de « vilaine plaie ». Mais câ??est son appel à la tribune de la Société des Nations (SDN) en faveur de lâ??Ã?thiopie agressée par lâ??Italie en 1936 qui provoque lâ??ire des étudiants nationalistes et lâ??empÃache de faire cours. Ces chahuts, conduisant à nouveau à lâ??intervention de la police et A des A©changes de coups (dont le doyen Allix est lui-mAame victime), provoquent une profonde division parmi les professeurs. Si une minorité (dont font partie Henri Lévy-Bruhl et Roger Picard) soutient JÃ"ze, la majorité des professeurs, avec lâ??historien du droit François Olivier-Martin et Georges Ripert, considÃ"re que JÃ"ze doit céder, ce qui le contraint de faire son cours au Musée pédagogique. Ces divisions annoncent déjà les clivages qui vont opposer quelques années plus tard les partisans du régime de Vichy (Ripert, Olivier-Martin, Gidel) et ses adversaires, dont les professeurs juifs épurés en 1940â??1941. Henri Lévy-Ullmann, qui est réaliste sur la menace grandissante des régimes autoritaires en Europe et soutient des réfugiés juifs venus dâ??Allemagne, soutient Georges Ripert, qui a été élu doyen en 1938. Ce dernier, auguel nâ??est attribué aucun propos antisémite à cette époque, ramÃ"ne un calme précaire dans la faculté.

Aux lendemains du pogrom de la Nuit de Cristal en Allemagne en novembre 1938, la faculté de droit dâ??Amsterdam propose à ses consÅ?urs européennes dâ??adhérer à une déclaration condamnant les persécutions inhumaines fondées sur la croyance et la race. Lâ??assemblée des professeurs de la faculté de droit refuse dâ??adhérer collectivement à cette déclaration, ce qui traduit la faiblesse de la compassion à lâ??égard des juifs persécutés par les nazis.

Il faut rappeler que RaphaëI Alibert, ministre de la justice de Pétain dÃ"s le 12 juillet et auteur du statut des juifs (quâ??il disait avoir préparé « aux petits oignons ») a été docteur en droit de la faculté de Paris avec une thÃ"se sur les syndicats de fonctionnaires en 1909 avant dâ??intégrer le Conseil dâ??Ã?tat. Plusieurs des partisans du régime de Vichy sont dâ??anciens étudiants en droit qui ont participé aux mouvements nationalistes des années

vingt et trente et partagent des convictions antisémites.

Même dans le camp de la France libre, Jean Escarra, professeur de droit à la faculté parisienne depuis 1930, spécialiste de droit comparé et notamment de droit chinois, rallié au général de Gaulle, fait part de violents préjugés antisémites en dénonçant les traits propres à la race juive, regardés comme dangereux pour lâ??équilibre moral et politique du pays » (les juifs accapareurs », manquant de caractà et de courage mental ») et en souhaitant le maintien atténué dâ??une partie de la législation de Vichy quâ??il juge modérée ». Sâ??il faut relever des évolutions au cours du temps de professeurs et dâ??anciens étudiants de la faculté de droit de Paris (Scelle et Jà ze par exemple apportent aussi leur soutien au régime de Vichy et le second fait même une note de commentaire sur la définition légale du Juif »), il nâ??est pas niable que lâ??antisémitisme est présent à la faculté de droit de Paris dà avant la guerre, ce qui peut expliquer lâ??indifférence de beaucoup de professeurs au sort de leurs collà gues épurés ou des étudiants persécutés.

Jean-Louis Halpérin, professeur dâ??histoire du droit à lâ??Ã?cole normale supérieure â?? PSL

Indications bibliographiques

Aubisse Clément, Barenot Pierre-Nicolas, « Lâ??ordre ou la justiceâ?¯? La rébellion manquée des juristes dans lâ??affaire Dreyfus: », dans *Revue Droit & Littérature*, vol. 3, nº 1, 2019, https://doi.org/10.3917/rdl.003.0069, p. 69â??84.

Derobert-Ratel Christiane, \tilde{A} ?liacin Naquet, 1843-1921â? $\bar{}$: un juriste au destin tourment \tilde{A} ©, \hat{A} « Histoire du droit. Th \tilde{A} "ses et travaux \hat{A} », Aix-en-Provence, Presses universitaires dâ??Aix-Marseille, 2008.

Epstein Simon, *Un paradoxe françaisâ?⁻: antiracistes dans la Collaboration, antisémites dans la Résistance*, Paris, Albin Michel, 2008.

Halpérin Jean-Louis (dir.), *Paris, capitale juridique (1804-1950)â?⁻: étude de socio-histoire sur la Faculté de droit de Paris*, Paris, Ã?ditions Rue dâ??Ulm, 2011.

Milet Marc, La Faculté de droit de Paris face à la vie politique, de lâ??affaire Scelle à lâ??affaire JÃ"ze, 1925-1936, « Travaux et recherches de lâ??Université de droit, dâ??économie et de sciences sociales de Paris », Paris, LGDJ, 1996.

â??, Les professeurs de droit citoyensâ? : entre ordre juridique et espace public, contribution à lâ??étude des interactions entre les débats et les engagements des juristes français (1914-1995), thà "se science politique, soutenue à lâ??université Paris Panthéon-Assas, 2000.

Pour citer cet article

EXCLURE, PERSÃ?CUTER, RÃ?INTÃ?GRER

Des victimes de la Iégislation antisémite à la faculté de droit de Paris (1940-1945)

Halpérin Jean-Louis, « Lâ??antisémitisme à la faculté de droit de Paris avant 1939 », dans *Exclure, persécuter, réintégrer. Des victimes de la Iégislation antisémite à la faculté de droit de Paris (1940â??1945)* [exposition en ligne]. Bibliothèque interuniversitaire Cujas, 2025, https://expo-victimes-vichy-faculte-droit-paris.bibliothequecujas.fr/lantisemitisme-a-la-faculte-de-droit/.

Date

07/12/2025